

Bilan combiné au 31 décembre 2013

ACTIF (valeurs nettes) (en millions d'euros)	2013	2012	PASSIF (en millions d'euros)	2013	2012
Immobilisations incorporelles	0,3	0,3	Dotations	32,3	30,7
Immobilisations corporelles	29,4	27,2	Réserves	26,9	26,1
Immobilisations financières	59,0	54,7	Fonds associatifs	25,2	25,7
			Report à nouveau	3,9	4,1
			Résultat de l'exercice	5,8	1,6
			Subventions investissements sur biens renouvelables	0,02	0,03
ACTIF IMMOBILISÉ	88,7	82,2	FONDS PROPRES	94,1	88,2
Créances d'exploitation	2,7	2,2	Provisions pour risques et charges	2,3	2,0
VMP et disponibilités	25,5	23,8	Fonds dédiés	1,0	0,7
Charges constatées d'avance	0,3	0,3	Dettes diverses	10,2	10,0
			Legs en cours de réalisation	9,7	7,8
			Produits constatés d'avance	0,02	0,03
ACTIF CIRCULANT	28,6	26,3	DETTES ET AUTRES PASSIFS	23,3	20,4
TOTAL GÉNÉRAL	117,3	108,6	TOTAL GÉNÉRAL	117,3	108,6
HORS BILAN (LEGS À RÉALISER)	29,4	33,2	HORS BILAN (LEGS À RÉALISER)	29,4	33,2

A l'actif

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont en augmentation principalement avec les travaux de rénovation des maisons de Wissant et de La Seyne-sur-Mer (acquise en 2011), la création du pôle d'activités et de soins adaptés pour malades Alzheimer au Centre de rencontre des générations et l'élaboration d'une plate-forme informatique collaborative pour faciliter l'accompagnement.

Dans un objectif de sécurisation des fonds, les placements sont réalisés auprès de plusieurs organismes financiers et effectués sur différents supports, la part des actions se limitant à 6 % du total.

Au passif

Les fonds propres augmentent principalement du fait du résultat excédentaire de l'exercice alors que le total du bilan (+ 8,7 M€) est impacté principalement par l'augmentation des fonds propres pour 5,9 M€ et la progression des legs en cours de réalisation pour 1,9 M€.

En hors bilan

Avec la réalisation de nombreux legs en 2013, le stock de legs à réaliser affiche un repli de 3,8 M€ pour s'établir à 29,4 M€. Ils témoignent de la confiance des testateurs dans la durée.

Le bilan combiné de l'ensemble des entités « petits frères des Pauvres » est solide et leur permet d'assurer leurs actions sur le long terme, conformément à leurs missions.

Politique de réserves

L'objectif de nos réserves est double :

> **Garantir la pérennité** dans le temps des actions engagées en dépit d'aléas conjoncturels et de risques de variation significative des recettes, notamment les legs, d'une année à l'autre.

Dans les fonds propres les dotations (32,3 M€), équivalentes aux investissements immobiliers ou mobiliers, ne pourraient être disponibles qu'en vendant les biens affectés aux missions sociales auxquels elles se rapportent.

Les réserves (26,9 M€) doivent permettre à l'Association en cas de périodes particulièrement difficiles, d'une part, de faire face à ses différents engagements sociaux ou moraux et, d'autre part, de faciliter un retour à une situation de collecte de fonds plus favorable afin de permettre la continuité des actions et de respecter notre engagement de fidélité envers nos personnes accompagnées.

> **Permettre de mettre en œuvre des actions de développement.**

Les fonds associatifs affectés à des programmes d'action s'élèvent à 25,2 M€. Ainsi, un fonds d'aide à la personne (FAP) a été consommé à hauteur de 0,5 M€ en 2013. Un autre fonds a été affecté au développement du projet associatif des petits frères des Pauvres qui prévoit d'engager des ressources supérieures aux recettes attendues sur les années à venir.

Un modèle de financement original



Photo : © Armaury Cibot

Le mode de financement des petits frères des Pauvres repose essentiellement sur la générosité du public qui représente environ 80 % du total des ressources combinées, dont 2/3 proviennent des legs et 1/3 de dons.

Le groupe dispose d'une trentaine d'établissements (résidences sociales, maisons de vacances, EHPAD ...) gérés par l'Association de gestion des établissements des petits frères des Pauvres (pfP-AGE). Certains de ces établissements agréés par les autorités de contrôle bénéficient de « prix de journée » qui couvrent environ 25 % des charges de pfP-AGE, la participation des personnes accompagnées à leur hébergement représentant 14 % ; le reste est essentiellement financé par la générosité du public via la subvention que lui verse l'association mère qui représente 54 % des charges de pfP-AGE.

L'action des petits frères des Pauvres est relayée par une trentaine d'associations locales « Amis des petits frères des Pauvres » regroupées au sein d'une Fédération, dont les flux financiers ne sont combinés qu'à travers la subvention versée par l'association mère.

Le bénévolat, qui représente 1336620 heures et qui est la ressource principale des petits frères des Pauvres, n'est pas valorisé. Ce bénévolat est essentiellement investi dans les missions sociales de l'Association et, pour une part moindre, dans la recherche de fonds et les fonctions administratives ou techniques.

Contrôles et transparence

L'Association et la Fondation des petits frères des Pauvres sont des organisations reconnues d'utilité publique, elles agissent sous le contrôle de l'État et en particulier du ministère de l'Intérieur.

Faisant appel à la générosité du public au plan national, elles peuvent être contrôlées à tout moment par la Cour des comptes ou l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS). Leurs comptes sont certifiés par des commissaires aux comptes (professionnels indépendants et assermentés) du cabinet Deloitte.

Nos rapports annuels et nos comptes sont adressés à toute personne en faisant la demande et sont disponibles sur notre site Internet : www.petitsfreres.asso.fr. Agréées par le Comité de la charte du don en confiance, l'Association et la Fondation des petits frères des Pauvres se soumettent annuellement au contrôle de cet organisme et s'engagent à respecter les principes de transparence définis par celui-ci.

Déduction faite des frais d'appel et de traitement, vos dons soutiennent l'ensemble des missions sociales des petits frères des Pauvres (Accompagner - Agir collectivement - Témoigner, alerter) et financent les moyens nécessaires à la bonne réalisation et au contrôle de celles-ci.



L'essentiel

2013



les petits frères des Pauvres

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



Le mot du président

L'année 2013 a été pour les petits frères des Pauvres une année de poursuite du développement et d'intensification des efforts pour lutter contre la solitude et l'isolement des personnes âgées. Ainsi, grâce au travail de sensibilisation que nous effectuons depuis plusieurs années, nous avons le sentiment que les pouvoirs publics et le public lui-même prennent véritablement conscience du très grand isolement dans lequel vivent de trop nombreuses personnes âgées ou en précarité. Chacun y répond à sa manière et le ministère en charge des personnes âgées, associé à de très nombreux partenaires publics et associatifs, lance pour sa part l'opération MONALISA qui vise à promouvoir les initiatives citoyennes pour développer la création de lien social au plus près des personnes isolées et fragilisées. Nous sommes, avec d'autres associations, un acteur important de ce projet dont nous assurons le « portage » financier en phase de lancement, avec des financements spécifiques.

De leur côté, les Français s'engagent. De nouveaux bénévoles nous rejoignent (700 de plus en 2013) pour créer de nouvelles équipes. Grâce à eux, nous avons accueilli plus 3 200 de personnes âgées supplémentaires et 450 de plus ont été accompagnées régulièrement.

Pour faire face à ce développement important, nous devons nous réorganiser en mettant en place des directions régionales aptes à soutenir les équipes bénévoles sur l'ensemble du territoire. La proximité est l'un de nos leitmotivs et a d'ailleurs été le thème de notre congrès, qui a réuni 600 personnes à Dijon pendant 3 jours.

Parallèlement, nous poursuivons notre important programme de rénovation et d'adaptation aux besoins de nos maisons de vacances et établissements d'accueil. Nous travaillons aussi à la création de nouvelles structures d'accueil pour les publics les plus fragilisés.

Dans le même esprit de générosité que celui qui animait notre fondateur et dans le respect des valeurs fondatrices de l'Association, nous voulons, avec votre soutien, continuer à nous développer, à accompagner les plus pauvres ; merci du fond du cœur pour votre aide, sur laquelle nous savons pouvoir compter.

Michel Chegaray

Les valeurs

Fondés en 1946 par Armand Marquiset, Les petits frères des Pauvres croient en la valeur unique et irremplaçable de chaque personne humaine, la dignité de tout homme et de toute femme, quels que soient leur origine, leur situation et leur état physique, psychique ou social, la liberté fondamentale de chacun, la fraternité et la fidélité.

Les missions sociales & les grands domaines d'action

■ ACCOMPAGNER

Restaurer la relation avec l'autre, quand plus personne n'est là, donne sens à toutes les actions déclinées ensuite. Accueillir, visiter, organiser des animations collectives, des réveillons, des vacances, aider matériellement, protéger, héberger, loger...

Toutes ces actions contribuent à restaurer du lien, à réinscrire les personnes âgées isolées dans un tissu social qui les soutienne.

■ AGIR COLLECTIVEMENT

L'accompagnement fraternel est mené par des bénévoles avec le soutien de l'Association. Mobiliser l'engagement des citoyens et les soutenir pour agir ensemble auprès des plus pauvres constitue donc un véritable choix d'intervention. Mobiliser et soutenir les entourages, prospecter pour rechercher des volontaires, les rechercher, les intégrer, les soutenir et les former, valoriser, partager et transmettre les pratiques... Toutes ces actions contribuent à agir ensemble et à développer la dimension fraternelle de notre société...

■ TÉMOIGNER, ALERTER

Témoins des situations vécues par les personnes que nous accueillons et de l'aventure humaine que nous vivons au fil de l'accompagnement et de l'engagement associatif, nous devons nous souvenir, raconter, comprendre et alerter. Favoriser l'expression des personnes, la relayer... Toutes ces actions contribuent à prendre part à la sensibilisation de l'opinion en faveur des personnes fragilisées et d'une société plus fraternelle.



Le mot du trésorier

Chers amis donateurs,

Malgré la persistance d'une crise économique dont nous voyons chaque jour les effets sur les plus fragiles, vous avez confirmé en 2013 votre formidable engagement pour la cause des petits frères des Pauvres et votre attachement à nos actions. C'est ainsi que vous nous avez permis de collecter 45,3 M€, un tiers de dons et deux tiers de legs, ces derniers en forte augmentation en 2013, ce qui était difficilement prévisible.

Sur ces 45,3 M€ issus de la générosité du public, nous avons en engagé 42,3 M€ en 2013, essentiellement pour nos missions sociales (73 %), le solde permettant de couvrir nos frais de fonctionnement et de recherche de fonds, ainsi qu'une partie de nos investissements.

L'ensemble de nos missions sociales, principalement financées par vos dons et legs, mais aussi par d'autres fonds privés, des subventions publiques et le produit de nos placements, a représenté 37,6 M€, en progression de 7 % sur 2012. Cette forte augmentation, qui fait suite à celle de 2012 sur 2011 de 12 %, traduit financièrement notre engagement soutenu auprès des personnes âgées, isolées, malades ou en précarité dans le cadre de notre projet associatif, lequel donnera sa pleine mesure avec la régionalisation en préparation pour 2015.

L'excédent de 5,8 M€ dégagé cette année permettra de préparer ce déploiement à venir qui conduira à de nouvelles équipes d'accompagnement et à de nouveaux projets, et nécessitera aussi de nouveaux locaux et lieux d'animation et de vacances. Nos travaux dans nos deux maisons de vacances de Wissant (Pas-de-Calais) et La-Seyne-sur-Mer (Var) ont été achevés en 2013 dans le respect des enveloppes allouées.

Pour respecter la volonté de testateurs que l'Association a accompagnés et conformément à nos règles déontologiques nous interdisant de bénéficier de leur legs, 1,1 M€ a été confié au fonds de dotation « Transmission et Fraternité » qui apporte, en toute indépendance, des aides financières à des actions prolongeant les nôtres.

Au nom de tous nos bénévoles, je vous remercie vivement de votre fidèle soutien : il conditionne nos succès d'aujourd'hui et de demain.

Philippe Le Bitoux



Photo : © Amaury Cibot

Présentation synthétique de nos comptes

Nous publions ci-après le compte d'emploi des ressources (CER) et le bilan résumés présentant la situation patrimoniale globale de notre groupe associatif. Le CER, institué par la loi du 7 août 1991, a notamment pour but de rendre compte aux donateurs de l'emploi des différentes ressources par grande catégorie de dépenses.

Les données présentées ici sont extraites du rapport financier et du CER combiné 2013 qui agrège celui de l'association les petits frères des Pauvres et de 3 associations ou structures liées qui démultiplient ou appuient son action et dont elle assure l'essentiel du financement :

- La Fédération des Amis des petits frères des Pauvres ;
- L'Association de gestion des établissements des petits frères des Pauvres ;
- La société Léchevin-Parmentier.

Cette agrégation des comptes constitue en effet un élément essentiel pour assurer une meilleure transparence des activités, des moyens et des finances du groupe des petits frères des Pauvres.

L'association de médiation locative Champ-Marie a été sortie du périmètre de combinaison en 2013 et dépend désormais de celui de la Fondation. Cette modification a très peu d'impact financier, mais améliore la cohérence d'ensemble des comptes entre l'Association et la Fondation.

Les comptes de la Fondation et du Centre de rencontres des générations ne sont pas combinés et font l'objet de publications séparées.

Toutes les données financières présentées dans l'Essentiel sont extraites de nos comptes annuels 2013 combinés, certifiés par les commissaires aux comptes du cabinet Deloitte, et approuvés par l'Assemblée générale du 21 juin 2014.

L'origine des ressources

Les ressources de l'exercice se sont élevées à 56,5 M€ dont 45,3 M€ sont issus de l'appel à la générosité du public, soit 80 % des ressources de l'exercice.

Les produits de la générosité du public (dons, legs et ventes des dons en nature) se décomposent de la manière suivante :

- **Les legs** courants qui se situent à 30,3 M€, en augmentation de 8,9 M€, représentent en 2013 54 % de nos recettes courantes, incluant cette année 1,1 M€ de produits reversés au fonds « Transmission et Fraternité » créé pour recevoir les legs en provenance de personnes accompagnées par l'Association et dont elle refuse de bénéficier par déontologie.

- **Les dons** reçus atteignent 14,8 M€ (- 1 %) et représentent 26 % de nos recettes courantes. Bien que non compris dans les comptes combinés, les dons reçus par la Fondation, qui contribuent pour partie à financer les missions sociales de l'Association, s'élèvent à 5 M€, ce qui porte le total des dons à destination des petits frères des Pauvres à 19,8 M€.

- **La grande vente** de dons en nature de Lille et différentes brocantes ont rapporté 0,2 M€.

Les autres fonds privés, à 0,9 M€, proviennent de la subvention Malakoff Médéric (0,5 M€), destinée à soutenir le développement territorial des équipes bénévoles et de Voisin-Age, et des subventions des fondations abritées de la Fondation (0,2 M€), destinées à financer des projets innovants sélectionnés dans les programmes d'action des Fraternités.

Les subventions publiques, à 1,6 M€, restent d'un niveau modeste au regard des missions menées par les petits frères des Pauvres, mais augmentent de 0,3 M€, du fait du portage de la phase de lancement de l'association MONALISA qui vise à promouvoir les initiatives citoyennes pour développer la création de lien social au plus près des personnes isolées et fragilisées.

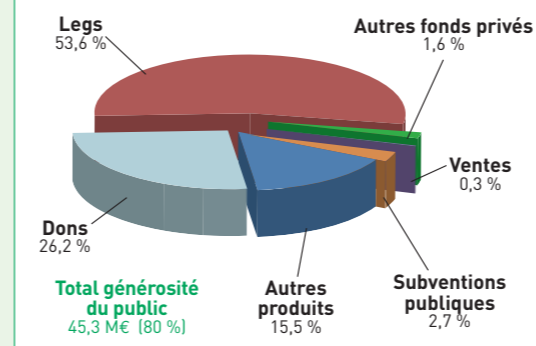
Les autres produits, 8,8 M€, sont constitués des produits courants (3,3 M€) correspondant notamment à des participations des personnes accompagnées pour les séjours de vacances, à des prix de journée dans les établissements d'hébergement temporaire et prolongé (2,5 M€) et aux produits financiers (2,9 M€) qui participent au financement des frais de fonctionnement.



Photo : © Jean-Louis Courinat

RESSOURCES (en millions d'euros)	2013	2012
Dons	14,8	15,0
Legs	30,3	21,4
Ventes	0,2	0,3
Produits de la générosité du public	45,3	36,7
Autres fonds privés	0,9	2,9
Subventions publiques	1,6	1,3
Produits courants	3,3	3,5
Prix de journée aux établissements	2,5	2,4
Produits financiers	2,9	1,9
Autres produits	8,8	7,8
Total ressources de l'exercice	56,5	48,7

Origine des ressources 2013



Compte d'emploi des ressources combiné

2013

L'emploi des ressources *

Les emplois de l'exercice se sont élevés en 2013 à 49,5 M€ dont 42,3 M€ sont intégralement financés par des ressources collectées auprès du public, soit 85 % des emplois de l'exercice.

Déduction faite des frais de collecte (6,1 M€), les dons et legs financent 81 % des missions sociales (30,7 M€) et 34 % des frais de fonctionnement (2,0 M€) contre 50 % en 2012. Ces ressources ont également permis de financer 3,5 M€ d'investissements nets d'amortissement, en particulier, les travaux des maisons de Wissant et de La Seyne-sur-Mer.

Le solde des ressources collectées auprès du public passe de 24,1 M€ à 26,7 M€, les fonds collectés en 2013 ayant été supérieurs de 2,6 M€ aux dépenses de l'année.

Les fonds affectés aux missions sociales représentent 76 % du total des dépenses courantes avec 37,6 M€ ; ces missions se décomposent en 4 catégories :

1) La mission **Accompagner**, avec 25,2 M€, augmente de 0,9 M€. En 2013, cette augmentation se concentre à hauteur de 1,2 M€ sur les actions « Noël, animations collectives » et « Vacances » alors que les actions « Accueillir », « Visites, rencontres » et « Aider » affichent un léger repli de 0,4 M€. Quant à la mission « Héberger, loger », elle affiche une belle stabilité en se consolidant à 8,1 M€ contre 8 M€ en 2012.

2) La mission **Agir collectivement**, avec 9,5 M€, affiche une progression de 1,4 M€ liée au développement de Voisin-Age, à la tenue du congrès national sur le thème « Etre Proches » et à l'accompagnement des équipes dans la mise en œuvre du projet associatif.

3) La mission **Témoigner, alerter**, avec 0,9 M€, qui comprend une partie de la communication externe, est restée stable.

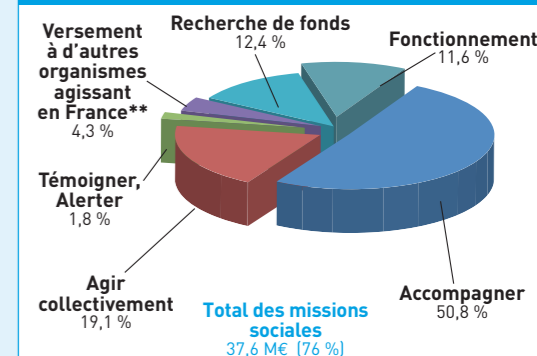
4) Le versement à d'autres organismes agissant en France, avec 2,1 M€, qui correspond à des aides financières accordées à d'autres organismes partageant nos valeurs et qui mènent des actions dans le prolongement des nôtres. Les versements respectifs au fonds « Transmission et Fraternité », pour 1,1 M€, au Centre de rencontre des générations, pour 0,5 M€, et aux associations de la Fédération des Amis des petits frères des Pauvres, pour 0,4 M€, représentent 95 % de ce total.

La réalisation des missions sociales serait impossible si nous ne collectons pas les ressources nécessaires et si nous ne veillions pas à leur bonne utilisation.

Les frais de recherche de fonds qui s'élèvent à 6,1 M€, en augmentation de 0,1 M€ compte tenu des nouvelles actions engagées, recouvrent des actions dont certaines sont communes à l'Association et à la Fondation des petits frères des Pauvres qui en enregistre le bénéfice. Ils représentent 12 % des emplois et 14 % des ressources collectées auprès du public.

Les frais de fonctionnement, à 5,8 M€, regroupent toutes les charges qui ne sont pas directement liées à l'action, comme les loyers des bureaux, l'informatique, les assurances et les charges de personnel des services administratifs et techniques, ainsi que la communication institutionnelle, les frais financiers et exceptionnels. Ils représentent 12 % du total des emplois ; ce ratio, déjà satisfaisant, serait beaucoup plus faible s'il intégrait la valorisation du bénévolat.

Emplois des ressources par missions 2013



EMPLOIS (en millions d'euros)	2013	2012
Accueillir	1,2	1,4
Visites, rencontres	3,8	3,9
Noël, animations collectives	3,3	2,7
Vacances	6,8	6,2
Aider	2,0	2,1
Héberger	4,1	3,8
Loger	4,0	4,2
Accompagner	25,2	24,3
Soutenir les aidants	0,6	0,4
Bénévolat	3,9	3,7
Événements & vie associative	4,4	3,6
International	0,6	0,5
Agir collectivement	9,5	8,2
Témoigner, alerter	0,9	0,9
Versement à d'autres organismes agissant en France **	2,1	2,0
MISSIONS SOCIALES	37,6	35,4
RECHERCHE DE FONDS	6,1	6,0
FONCTIONNEMENT	5,8	5,3
TOTAL EMPLOIS DE L'EXERCICE	49,5	46,7
Provisions et engagements à réaliser	1,3	0,4
Excédent	5,8	1,6
TOTAL GÉNÉRAL	56,5	48,7

** dont versement au Fonds «Transmission et Fraternité» 1,1 0,9

* Les chiffres indiqués en emploi regroupent les charges directes (salaires et autres) et indirectes (locaux...) imputées à la mission.

CHIFFRES CLÉS 2013

■ ACCOMPAGNER

42 400

personnes accompagnées dont 10 700 accompagnées régulièrement

15 000

participants à une action Noël

7 000

personnes ont bénéficié d'une sortie à la journée et 2 470 d'un séjour vacances dans l'une de nos 18 maisons

1 800

personnes ont été hébergées ou logées dans l'un de nos 460 logements ou de nos 19 établissements

8 400

personnes ont appelé Solitud'écoute

1,7 M€

d'aides individuelles accordées

10 300

bénévoles dont 7 300 réguliers

200

équipes d'action dont 50 créées depuis 2007

3 080

bénévoles, salariés et services civiques formés dans 330 sessions

539

salariés dont 228 dans les établissements

430

« voisins » et 420 « voisins » grâce au dispositif Voisin-Age

75 000

fleurs de la fraternité distribuées dans 240 lieux et 8 pays

1 750

citations dans les médias

■ AGIR COLLECTIVEMENT

■ TÉMOIGNER, ALERTER